

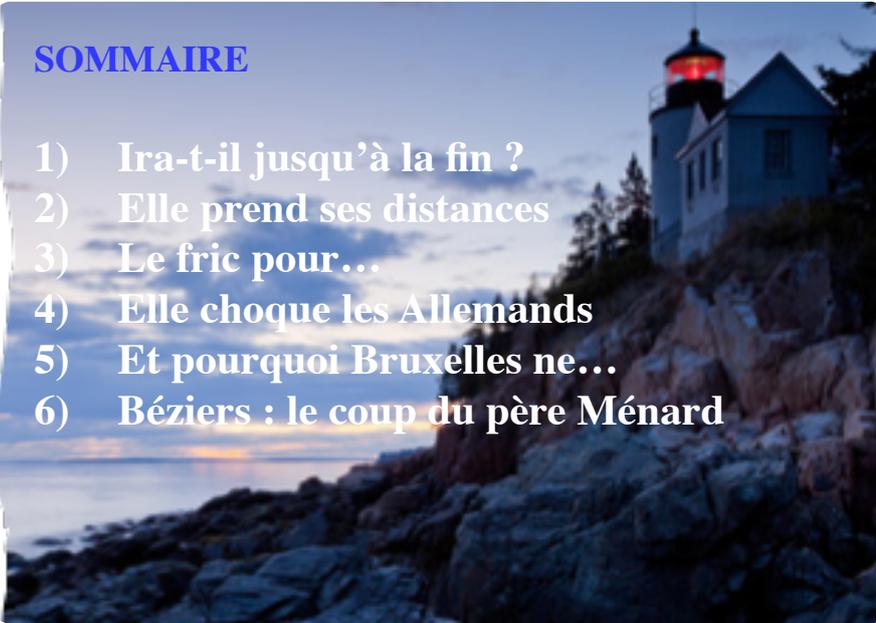
LA PRESSE EN REVUE...



MARDI 3 JUIN 2014

SOMMAIRE

- 1) Ira-t-il jusqu'à la fin ?
- 2) Elle prend ses distances
- 3) Le fric pour...
- 4) Elle choque les Allemands
- 5) Et pourquoi Bruxelles ne...
- 6) Béziers : le coup du père Ménard



G.Diez La Presse en Revue

I) »Hollande finira-t-il son mandat ?" : une question tragique, témoin de son pire échec



François Hollande lors de la réunion du Conseil européen à Bruxelles, le 27 mai 2014 (G. WIJNGAERT/SIPA).



Par Bruno Roger-Petit
Chroniqueur politique

François Hollande ira-t-il au bout de son mandat ? Depuis l'annonce des résultats des élections européennes, et la nouvelle déconvenue des socialistes, la question est ouvertement posée, à droite comme à gauche. L'impopularité croissante du président de la République atteint des niveaux jamais atteints jusque-là. Ce débat a-t-il vraiment une raison d'être ? Par Bruno Roger-Petit.

Édité par Sébastien Billard Auteur parrainé par Aude Baron

Le temps médiatique moderne est impitoyable. En trois jours, du débat "Hollande pourra-t-il seulement se représenter ?", nous voici rendus à un débat "Hollande : pourra-t-il finir son quinquennat ?"

À ce rythme, dès lundi, on devrait en être à : "Hollande finira-t-il à Varennes ?", ou bien encore : "Hollande, notre nouveau Deschanel ?" avant de discuter mercredi de : "Hollande, faut-il le traduire en justice ?"

Même des éditorialistes pourtant estampillés "de gauche" dissertent sur la finitude ontologique du quinquennat Hollande. Ils en discutent comme si la question allait de soi, liée à la nature des choses.

Un classique de la vie politique française

S'interroger sur le point de savoir si Hollande pourra ou non terminer son mandat, c'est une obligation professionnelle parce que c'est devenue une évidence factuelle. "Si on en parle, c'est bien parce que la question se pose", diront ceux qui s'adonnent à cette disputatio. Nous sommes donc bien dans l'ontologie.

En 1981, Jacques Chirac, quelques semaines après l'élection de François Mitterrand, avait lancé un célèbre : "L'expérience socialiste ne durera pas deux ans".

En 1936, Léon Blum à peine président du Conseil, les droites de l'époque proclamaient "Ça ne peut pas durer". Chaque fois que la gauche

parvient au pouvoir, c'est pour la droite "une effraction" (copyright François Baroin). En 2014, nous y revoilà, encore et encore, avec ce "Hollande ne pourra pas finir son quinquennat".

Le procès en illégitimité fait à Hollande depuis mai 2012 a déjà été fait à Blum, à Mendès, à Mitterrand... C'est un classique de la vie politique française, répété à l'envi chaque fois que la gauche remporte une élection nationale.

La droite se considère comme seule légitime à exercer le pouvoir, par nature autant que par destination. Souvenons-nous de l'argument rabâché par les sarkozystes durant toute la campagne présidentielle : "Hollande n'a jamais été ministre, même pas secrétaire d'État, comment pourrait-il être président ?"

Mitterrand avait su se remettre en cause

Ce débat sur la pérennité du quinquennat Hollande est lancé par les relais médiatiques de la droite, avec beaucoup d'habileté. Un sondage pointe le souhait des sympathisants socialistes de voir Valls candidat en 2017 plutôt que Hollande, et la question est aussitôt relancée, quand bien même elle n'a rien à voir avec le thème du sondage : "pourra-t-il aller au bout ?"

François Mitterrand, au terme de son premier septennat, avait réussi à en terminer rapidement avec ce débat sur sa légitimité. Paradoxalement, c'est même la cohabitation de 1986 qui avait mis un point final à la discussion.

L'image du premier conseil des ministres de la première cohabitation, montrant un président socialiste, seul mais déterminé et courageux, face à une meute de ministres de droite le haïssant mais reconnaissant de fait sa légitimité avait clôt le débat. Comme le dira plus tard Philippe Séguin : "En quelques minutes, le duel Mitterrand/Chirac était déjà terminé, on savait qui avait gagné".

Mais François Mitterrand, pour y parvenir, avait su se remettre en cause. Dès la fin de l'année 1984, tirant les conclusions d'une communication d'amateur, autocritique assumée, il avait accepté que des professionnels reprennent en main le dossier.

Et pas seulement en utilisant des techniques de communication audiovisuelle adaptée au temps, mais aussi en auscultant, jour après jour, l'état de l'opinion, suggérant au président les bonnes

décisions à prendre et la communication adéquate pour accompagner le tout.

Une addition de faiblesses

On le sait, François Hollande, depuis mai 2012, n'a jamais voulu, à aucun moment, en aucune façon, accepter de se livrer à une autocritique quelconque sur le sujet de son rapport à l'exercice du pouvoir et la communication qui va de pair. L'accumulation des catastrophes paraît aussi longue qu'un jour sans fin...

Ces derniers jours, entre le déplacement hallucinant à Tulle en automobile, l'intervention télévisée du lundi soir à contretemps (et avec un lapsus qui tient de la faute professionnelle), la conférence de presse à Bruxelles polluée par l'évocation de l'affaire Bygmalion, le président Hollande a encore offert l'étendue de son incomparable savoir-faire en la matière.

C'est bel et bien l'addition "absence de résultats plus communication autodestructrice" qui a provoqué la renaissance du procès en légitimité. Ne rien apprendre, ne rien oublier, c'est la marque de fabrique du président Hollande.

Car ce débat lancé sur la capacité du président à finir son quinquennat n'est pas le seul résultat de la domination culturelle et médiatique de la droite. Mitterrand avait gagné le procès en légitimité de la gauche au pouvoir, et jamais il n'avait été instruit contre Jospin durant son passage à Matignon.

C'était le grand acquis politique des vingt dernières années du XXe siècle. La gauche aux commandes n'était plus considérée comme un accident de l'histoire, une erreur des Français. Elle était fondée, par le jeu naturel de l'alternance, à exercer les responsabilités. C'était un acquis fondamental.

Le peuple de gauche doute de lui

L'un des pires échecs de la présidence Hollande, le pire peut être (avec le chômage), c'est d'avoir permis la résurrection de ce procès alors que Mitterrand l'avait tué.

Et, plus calamiteux encore, non seulement ce procès est redevenu une donnée permanente de la vie publique, mais il est instruit aussi par une partie de la gauche, consciente et inconsciente à la fois du problème Hollande, qui a pris en otage

avec lui le destin de la gauche.

De Mitterrand, profondément, le peuple de gauche ne doutait pas. Même dans les pires moments de disgrâce, le socle d'adhésion de l'électorat socialiste et au-delà demeurait ferme. Avec François Hollande, on a le sentiment que non seulement le peuple de gauche doute de lui, mais qu'au surplus, il ne le supporte plus. Et voilà pourquoi aujourd'hui, ce même peuple de gauche participe au débat sur la fin anticipée du quinquennat Hollande.

François Hollande est le seul coupable et responsable ce qui lui arrive. C'est de son fait si la gauche se pose aujourd'hui une question de droite.

Face à ce tragique constat, certains des derniers supporters du président Hollande répondront que plus que jamais, face à la montée du FN, la radicalisation de l'UMP, le montée des populismes il faut soutenir absolument et François Hollande et Manuel Valls... Mais comme le disait Talleyrand, à qui l'on demandait de soutenir un gouvernement en difficulté : "On ne soutient que ce qui tombe"

nouvelobs.com

LAPRESSEENREVUE.EU

II) Lors de son congrès, la CFDT va afficher ses distances avec le gouvernement

Le Monde-Michel Noblecourt



Laurent Berger dans le cortège de la CFDT lors de la manifestation pour un pacte sociale en Bretagne, à Lorient, le 22 novembre 2013. | FRANCOIS DESTOC/MAXPPP

Laurent Berger se serait bien dispensé d'un tel lever de rideau – la victoire du FN aux élections européennes – pour son premier congrès en tant que secrétaire général de la CFDT, du 2 au 6 juin à Marseille. Encore sous le choc, 1 800 délégués, dont 250 jeunes de moins de 35 ans, vont débattre pendant cinq jours.

A la tête d'une centrale réformatrice d'autant plus homogène politiquement que les opposants les plus à gauche sont partis, M. Berger sera réélu sans difficulté. Mais le congrès ne sera pas un long fleuve tranquille. Il devra dissiper l'image d'une trop grande proximité avec un pouvoir de plus en plus impopulaire. A la présidentielle de 2012, 56 % des sympathisants de la CFDT avaient voté pour François Hollande au premier tour. Le 25 mai, le vote PS est tombé à 29 %.

Le congrès de Marseille sera d'abord celui des 50

ans de la CFDT. M. Berger, 45 ans, né quatre ans après la déconfessionnalisation de 1964, a osé le toilettage des textes sacrés. Ancien secrétaire général de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC), comme le fut Eugène Descamps – l'artisan de la transformation de la CFTC en CFDT –, il va remanier le préambule et l'article premier des statuts, inchangés depuis 1964, en supprimant la référence à « l'humanisme chrétien ».

« RECOURS À LA GRÈVE »

Par rapport à sa première version (Le Monde daté 9-10 février), le texte, qui ne pourra plus être amendé, a été musclé à la demande de syndicats et d'anciens dirigeants. Le cédétisme n'est plus défini seulement comme « un contre-pouvoir essentiel », mais comme « une force de proposition, d'action et de transformation ».

L'accent a été mis sur les « valeurs humanistes, démocratiques et laïques », et le « recours à la grève » a été ajouté dans les formes d'action.

Partenaire privilégié du gouvernement socialiste, la CFDT durcit le ton comme pour se dégager de son emprise. Cela se traduit dans le rapport d'activité qui fait le bilan de son action, « dans un contexte particulièrement complexe », depuis le précédent congrès de Tours, en juin 2010. M. Berger, aux manettes de la centrale depuis le 28 novembre 2012, après avoir été le numéro deux de François Chérèque, demandera – et obtiendra – le quitus.

« Dans ce contexte national difficile, où les inégalités s'accroissent et les craintes sociales s'enracinent, la nouvelle majorité politique n'a pas répondu aux attentes qu'elle avait suscitées », peut-on lire. « L'accumulation de mesures fiscales sans cadre global, sans cohérence d'ensemble et les attermolements qui ont présidé aux arbitrages des lois de finance, ont accru la confusion et le sentiment d'une fiscalité instable, punitive et inefficace, terreau des dérives populistes. » La CFDT assure qu'elle a « mis en garde le gouvernement au sujet d'une politique d'austérité brutale et contre-productive » et « plaidé pour un calendrier assoupli de réduction des déficits publics qui préserve les initiatives de relance économique ».

La CFDT, qui a cautionné la réforme des retraites et signé quatre accords, dont celui, controversé, sur la sécurisation de l'emploi en 2013, avertit que « l'objectif de stabilité monétaire ne doit pas conduire à l'asphyxie de l'économie ». Le rapport s'accorde un satisfecit sur son « syndicalisme d'engagement », légitimé par ses succès dans le dialogue social, seul bon point accordé à François Hollande, jamais cité. La CFDT « a tenu son cap et affirmé son autonomie d'analyse, de proposition et d'engagement ».

La CGT fait l'objet d'un simple avertissement, le rapport notant que la CFDT « ne fait pas de ses divergences assumées » un « élément de rupture » mais qu'elle « n'entend pas se laisser dicter son action par les mots d'ordre ou appels à des manifestations décidées par d'au-tres ». Signataire du pacte de responsabilité, dont elle attend avec une impatience croissante la mise en œuvre, la CFDT dénonce la « posture belliqueuse » du Medef, jugeant que le patronat « est en proie à la montée du poujadisme » et « tend à s'exonérer de son rôle et de sa responsabilité d'acteur du dialogue social, pourtant gage d'efficacité

économique et sociale ».

Seul bémol, le rapport note que la « dynamique collective de développement s'est essoufflée ». Il y aurait eu un tassement des effectifs en 2013. M. Berger, qui a rendu 102 visites aux militants depuis son élection, soucieux de prouver l'efficacité du syndicalisme réformiste, a réussi à préserver la cohésion. Malgré quelques départs limités – à La Redoute, dans le commerce ou chez le transporteur Mory Ducros –, les dissensions ont été marginales. La CFDT se fixe l'objectif d'une hausse des adhérents de 5 % en 2015.

Le projet de résolution, qui donnera lieu à 18 amendements, affirme haut et fort que « le syndicalisme de la CFDT prône la transformation de la société pour plus de solidarité, de justice sociale et de démocratie. La CFDT entend intervenir sur la vie quotidienne des femmes et des hommes en situation de travail et hors travail ».

« NOUVEAU PACTE SOCIAL »

Mettant l'accent sur la lutte contre les inégalités, la « mise à plat » de la fiscalité, la démocratie sociale, la proximité avec les adhérents (en développant des services individuels), le projet européen, la résolution reprend les revendications de la CFDT. Elle prône « un nouveau modèle de développement qui concilie performance économique, justice sociale et préservation de l'environnement » et un « nouveau pacte social ».

Plus nouveau, elle veut réinventer le rôle de l'Etat qui doit être « visionnaire et anticipateur », « investisseur », « partenaire et facilitateur », « régulateur et arbitre », « garant de la cohésion sociale et de l'équité entre les territoires » et évaluer les actions publiques.

Pour mettre en œuvre ces orientations, M. Berger a recomposé son « gouvernement » – la commission exécutive (CE) – porté à dix membres, avec le départ de deux poids lourds – Marcel Grignard et Patrick Pierron – et l'entrée de quatre nouveaux. Deux ont moins de 50 ans : Jocelyne Cabanal (Bretagne) et Yvan Ricordeau (Pays de la Loire, comme M. Berger) ; deux ont moins de 40 ans : Marylise Léon (chimie-énergie) et Inès Minin (permanente confédérale). Pour la première fois mixte, la CE est rajeunie, comme pour conjurer le vieillissement des cadres qui guette tous les syndicats.

36 % des adhérents ont plus de 50 ans

860 000 cédétistes Selon ses derniers chiffres officiels, la CFDT comptait en 2011, sur la base de huit timbres par an, 863 674 membres contre 851 601 en 2010 et 833 108 en 2009. Pour 2013, une estimation fait état de 865 000 adhérents, mais elle n'est pas jugée totalement fiable, un changement du logiciel de gestion des adhérents n'ayant pas pris en compte tous les prélèvements de cotisations. Avec ces chiffres, la CFDT revendique la première place sur l'échiquier syndical, devant la CGT, qui annonce 694 000 adhérents, mais sur la base de 10 timbres par an. Le record avait été établi en 1977, avec 903 076 membres, et le plus bas niveau, après une opération « transparence » des chiffres, en 1988, avec 535 519.

47,6 % de femmes La moyenne d'âge des adhérents se situe entre 46 et 47 ans. 36 % ont plus de 50 ans (6,3 % sont retraités), et 11 % moins de 35 ans. Il y a 52,4 % d'hommes et 47,6 % de femmes. 65 % des adhérents appartiennent au secteur privé et 35 % au secteur public et à la fonction publique. La centrale a une meilleure implantation que la CGT, en nombre de sections syndicales, dans les entreprises privées. 14,2 % des adhérents sont dans le secteur santé-sociaux, 12,44 % dans les services, 9,9 % dans les collectivités locales, 9,85 % dans la métallurgie et 7,2 % dans les transports et l'environnement.

Deuxième en représentativité A partir des élections professionnelles entre 2009 et 2013, le ministère du travail a publié, le 30 mai 2013, un arrêté sur les syndicats reconnus représentatifs. Avec 29,71 %, la CFDT arrive en deuxième position, au coude-à-coude avec la CGT (30,63 %) et devant FO (18,28 %), la CFE-CGC (10,76 %) et la CFTC (10,62 %).

LAPRESSEENREVUE.EU

III) Les bons comptes de Marine Le Pen au parlement européen

Par Ludovic Lamant et Marine Turchi

Le succès de Marine Le Pen aux européennes n'est pas qu'un coup de semonce politique pour l'Europe. Avec 24 députés et peut-être un groupe avec des alliés européens, la présidente du FN peut se constituer une cagnotte importante. Et faire du parlement européen sa base arrière pour la présidentielle. Inventaire de la petite entreprise Le Pen à Bruxelles.

Sur la forme, la photo de famille fut un succès. Marine Le Pen a tenu une conférence de presse victorieuse, mercredi, à Bruxelles, flanquée de Geert Wilders, son allié néerlandais du PVV, et d'autres responsables européens – issus du FPÖ autrichien, du Vlaams Belang belge et de la Ligue du Nord italienne (écouter l'intégralité ici). Devant une salle de presse débordant de journalistes français et étrangers, la patronne du FN a assuré n'avoir « absolument aucune inquiétude » sur la constitution de son groupe, s'imaginant déjà à la tête de la seule force, en Europe, capable de contrer cette « oligarchie qui a peur des peuples ».

Sur le fond, le bilan est plus mitigé. Le Front national doit, pour former un groupe politique au sein du parlement, s'allier au moins à six autres partis, issus d'États membres différents. Il en manque toujours deux au compteur, et Marine Le Pen a jusqu'au 24 juin pour y parvenir. Mercredi, elle a refusé d'en dire davantage sur l'avancée des négociations : « Les combinaisons possibles sont considérables, nous n'allons pas évoquer devant vous ces pistes (...), cela exige de la discrétion », a-t-elle éludé.

L'affaire est loin d'être réglée, mais pose d'abord une question de fond : pourquoi donc Marine Le Pen s'obstine-t-elle à vouloir former un groupe politique à Strasbourg ? Elle siégeait, jusqu'à présent, parmi les « non inscrits », un choix qui peut paraître cohérent avec le projet souverainiste qu'elle défend, en rupture avec l'Union. Après tout, elle n'a de cesse, depuis des années, de critiquer les institutions européennes, à commencer par le parlement. Pourquoi,

soudainement, vouloir jouer le jeu des groupes politiques internes à l'institution ?

Marine Le Pen avec ses alliés italiens, autrichiens, néerlandais et belges lors de sa conférence de presse.



Officiellement, la patronne du FN affiche un objectif politique : renforcer son influence au sein de l'hémicycle. N'en déplaise à Marine Le Pen, les rapports de force, au sein du prochain parlement, ne tournent pas à son avantage. Le FN a beau afficher une ascension fulgurante, passant de 3 à 24 élus d'un mandat à l'autre, cela reste modeste à l'échelle du parlement tout entier (751 eurodéputés). Et même si la leader frontiste parvient à constituer un groupe doté d'une quarantaine d'élus, il ne s'agirait que de la sixième ou septième formation de l'hémicycle, loin derrière les conservateurs (estimés à 214 élus), les socialistes (191), mais aussi les libéraux, les verts, les gauches de la GUE, ou encore les eurosceptiques tendance David Cameron, le premier ministre britannique.

Adossé à un groupe, le FN pourrait tout de même plus facilement déposer des amendements sur les textes en discussions, ou même rédiger des rapports. Leur président de groupe aura son mot à dire au sein de la conférence des présidents, une réunion hebdomadaire stratégique qui fixe l'agenda de l'hémicycle. Le groupe devrait aussi obtenir au moins l'une des 22 présidences de commissions thématiques, au sein du parlement – ces postes stratégiques seront répartis début juillet, selon la méthode d'Hondt, et les élus « non inscrits » ne peuvent y prétendre.

L'intérêt financier d'un groupe au parlement

Mais ce n'est pas tout. Si Marine Le Pen se montre si pressante pour constituer ce groupe à Strasbourg, c'est pour une autre raison, qu'elle s'est bien gardée de mentionner lors de sa conférence de presse : l'opération pourrait aussi se

révéler juteuse, d'un strict point de vue financier. Car chaque groupe touche des subventions versées par le parlement.

Une enveloppe globale est ainsi distribuée chaque année aux groupes politiques pour assurer leur fonctionnement. En 2013, ils sont sept à s'être partagé 57 millions d'euros. Cette année, la ligne budgétaire s'établit à 59,8 millions d'euros. Ils pourraient donc être huit à en profiter. Comment s'effectue la répartition ? En fonction du nombre d'élus, bien sûr, mais aussi selon le nombre de langues parlées au sein du groupe. Un groupe constitué du socle des 24 élus FN pourrait donc prétendre à quelques millions d'euros de subventions par an.

Officiellement, cet argent doit couvrir les « frais d'administration et de fonctionnement » (secrétaires, conseillers politiques, etc.), mais aussi les « dépenses destinées aux activités politiques et aux informations liées à l'actualité de l'Union ». En clair, un budget est prévu pour organiser colloques et conférences, et éditer des brochures, frais de traduction compris. Par contre, il est interdit d'utiliser cet argent pour, par exemple, financer des campagnes – européennes ou nationales.

La constitution d'un groupe devrait avoir un autre effet : augmenter mécaniquement les subventions versées, toujours par le parlement, au parti européen qui y correspond. Marine Le Pen est ainsi la vice-présidente d'une formation méconnue, l'Alliance européenne pour la liberté (ALE), aux côtés, par exemple, de Godfrey Bloom, un ancien du « UKIP » britannique devenu indépendant. Cette formation basée à Malte, où l'on retrouve le PVV néerlandais et le FPÖ autrichien, devait toucher 385 000 euros de subventions sur l'année 2013. Elle devrait voir ses subventions grimper en 2014 et 2015.

Si la présidente du FN ne parvient pas à constituer un groupe autonome, sa victoire électorale du 25 mai reste tout de même une bonne affaire budgétaire pour son parti. Car ce sont 24 députés frontistes qui toucheront chacun 10 500 euros net par mois (un salaire de 6 200 euros net et une indemnité de frais généraux de 4 299 euros), mais aussi une enveloppe maximale de 21 000 euros chacun pour rémunérer leurs assistants chaque mois. En tout, ce serait – au moins – 80 personnes qui pourraient obtenir un salaire rémunéré pendant cinq ans, via le parlement.

De nombreux cadres dirigeants et historiques du FN rémunérés au parlement

Des moyens qui profiteront au premier cercle lepéniste

Qui profitera précisément de cette manne financière ? D'abord le premier cercle lepéniste (cadres dirigeants, historiques du FN, et certains de leurs proches), surreprésenté parmi les 24 eurodéputés frontistes.

Marine Le Pen a propulsé au parlement une grande partie de sa direction : ses trois vice-présidents (Louis Aliot, Florian Philippot, Jean-François Jalkh), son secrétaire général Steeve Briois et son adjoint, Nicolas Bay, Jean-Marie Le Pen le « président d'honneur » du parti, deux conseillers clés (Aymeric Chauprade et Bernard Monot), et Dominique Martin, cadre dirigeant, successivement directeur de campagne de Jean-Marie et Marine Le Pen. On trouve également des historiques du FN, comme Bruno Gollnisch, Mireille d'Ornano, candidate frontiste depuis les années 1980, Marie-Christine Boutonnet, adhérente depuis 1979, ou Joëlle Mélin.



Jean-Marie et Marine Le Pen au parlement européen, le 17 avril 2013. © Reuters

Y figurent aussi des proches de dirigeants frontistes : Dominique Bilde, la mère de Bruno Bilde, proche conseiller de Marine Le Pen ; Mylène Troszczynski, la belle-fille de Michel Guiniot, cadre historique du FN. L'assistante juridique du parti, Nathalie Betegnies, en quatrième position en Île-de-France, n'a finalement pas réussi à être élue, à la différence de Sylvie Goddyn, membre du Comité central du FN, présentée comme « assistante parlementaire européenne ».

Marine Le Pen s'était arrangée avec le bureau politique du FN pour prendre elle-même en main la constitution des listes. Pour caser ses fidèles, elle n'a pas hésité à s'affranchir de la parité (en faisant démissionner deux élues pour laisser la place à des hommes), de la loi sur le non-cumul des mandats (Steeve Briois, nouveau maire d'Hénin-Beaumont, élu eurodéputé, devra choisir d'ici l'application de la loi en 2017) ou à installer des parachutés (comme Édouard Ferrand, conseiller régional de Bourgogne élu dans le Sud-Ouest, ou Jean-Luc Schaffhauser, candidat aux municipales à Strasbourg élu en Île-de-France).

À ces 24 élus, il faut ajouter les nombreux assistants parlementaires (« accrédités » ou « locaux ») qu'ils pourront embaucher avec leur enveloppe de 21 000 euros. Comme Mediapart l'a démontré dans cette enquête, le FN est passé maître dans l'art de l'optimisation de cette manne bruxelloise, qui lui a permis lors de la dernière mandature de rémunérer en partie plusieurs cadres frontistes.

Marine Le Pen avait ainsi salarié, pendant la campagne de 2012, ses deux vice-présidents – Louis Aliot (son compagnon) et Florian Philippot –, qui étaient simultanément ses directeurs de campagne à la présidentielle et les porte-parole du parti aux législatives. Jean-Marie Le Pen a, lui, embauché comme assistants « locaux » sa secrétaire personnelle à Montretout Micheline Bruna (qui figurait l'année dernière parmi les assistants « locaux » d'un autre député FN, Bruno Gollnisch), son assistant personnel Gérald Gérin, le vice-président du FN Jean-François Jalkh, et Julien Sanchez, nouveau maire de Beaucaire, qui fut jusqu'à son élection un cadre du service presse du parti. On retrouve une grande partie de ces proches des Le Pen dans les micro-partis de la famille, comme secrétaires généraux ou trésoriers (lire nos articles ici et là).

Le règlement du parlement interdisant depuis 2009 l'embauche d'un membre de sa famille, les Le Pen ne pouvaient pas recruter comme assistante parlementaire Yann Maréchal, sœur de Marine Le Pen, à la tête de la direction des grandes manifestations du FN. C'est donc parmi les assistants « locaux » de Bruno Gollnisch qu'elle figure.

Une manière pour le Front national, longtemps en difficultés financières, de soulager ses finances. À la suite de ses législatives ratées en 2007 (qui avaient entraîné la réduction de sa subvention

publique de 4,5 millions à 1,8 million d'euros), et après un coûteux conflit avec son imprimeur (qui réclamait ses 7 millions d'euros prêtés au parti), le FN avait accumulé, en 2010, une dette colossale de près de 10 millions d'euros. Les micro-partis des Le Pen (Cotelec et Jeanne) et la vente du « Paquebot », son siège historique, lui avaient permis de se maintenir la tête hors de l'eau jusqu'aux législatives de 2012, où il a pu se renflouer.

L'équilibre précaire du groupe de Le Pen

Marine Le Pen parviendra-t-elle à former un groupe pour toucher le jackpot ? La présidente du FN s'est lancée dans une bataille des recrutements avec l'UKIP de Nigel Farage, qui veut de son côté conserver son groupe, l'EFD (Europe libertés démocratie). Elle est assurée du soutien de quatre partis : le FPÖ autrichien, le Vlaams Belang belge, le PVV néerlandais et la Ligue du Nord italienne – soit d'ores et déjà 38 élus. Il manque donc encore deux délégations nationales.



Le Britannique Nigel Farage, à la tête du UKIP, refuse de s'allier avec Marine Le Pen. © Reuters.

Mais entre ceux qui refusent de s'afficher avec un FN qu'ils jugent trop extrémiste (voire « antisémite », aux yeux du UKIP et de l'extrême droite danoise), et ceux avec qui Marine Le Pen refuse de s'allier (les néo-nazis grecs d'Aube dorée, le Jobbik en Hongrie, Ataka en Bulgarie), la tâche est difficile.

Plutôt proches du FN, les Démocrates de Suède (SD) hésitent encore. L'annonce d'une coalition européenne entre leur organisation jeunesse et ses homologues du FN, du Vlaams Belang et du FPÖ avait suscité des remous jusque dans leur parti. Le secrétaire du SD a reconnu qu'il y avait un « fort risque » que son parti rejoigne finalement l'UKIP,

qui a lui aussi remporté 24 sièges. Lors de sa conférence de presse, la présidente du FN a entretenu le suspense : « Les démocrates suédois, pour l'instant, n'ont absolument pas indiqué leur volonté de rejoindre le groupe de Farage. »

Le Front national explique qu'il mise sur des pays « de l'Europe centrale et orientale », mais sans dire lesquels. Marine Le Pen pourrait regarder du côté du parti europhobe polonais KNP (4 élus), ou choisir de s'allier avec le parti Ordre et Justice du Lituanien Rolandas Paksas. Quitte à s'affranchir des casseroles de cet ancien président de la Lituanie, destitué à vie en 2004, à cause de son implication dans de nombreuses affaires de corruption. Mais la position pro-russe de Marine Le Pen pourrait gêner ces deux partis nationalistes plutôt hostiles à Moscou.

La leader frontiste sait que l'équilibre d'un tel groupe est précaire, où chaque ralliement peut faire fuir l'un de ses soutiens. L'arrivée des Litvaniens compliquerait l'entrée des Polonais dans le collectif, pour des raisons historiques. « Tout ce qui est trop extrême peut chasser le PVV de Wilders », commente aussi un observateur au parlement européen.

Derrière la difficulté à constituer cette alliance europhobe, une autre question se pose déjà : comment un groupe si hétéroclite pourrait-il tenir cinq années ? Si l'on en croit une étude de l'ONG Votewatch sur le mandat qui vient de s'écouler, « les élus eurosceptiques et d'extrême droite ont voté de façon identique dans 50 % des cas ». Et le FN et le PVV, rarement d'accord sur les questions économiques, ont voté l'un contre l'autre dans 49 % des cas !

Les frontistes ont d'ailleurs encore en tête le souvenir de l'expérience désastreuse du collectif Identité, tradition, souveraineté (ITS), créé en janvier 2007 et présidé par Bruno Gollnisch. Le groupe n'avait pas duré plus de dix mois. La défection de cinq eurodéputés de « La grande Roumanie », provoquée par une sortie d'Alessandra Mussolini, l'une des figures du groupe, qui avait qualifié tous les Roumains de « délinquants », avait fait passer le nombre d'élus sous le seuil fatidique. À l'époque, l'annonce de la dissolution du groupe avait provoqué une salve d'applaudissements en séance plénière, à Strasbourg.

IV) L'interview de Marine Le Pen qui choque les Allemands



Par Sabine Syfuss-Arnaud

Dans un entretien à l'hebdomadaire Der Spiegel, la présidente du FN attaque de front Angela Merkel et appelle à la destruction de l'Union européenne.



Les propos de Marine Le Pen ont choqué la presse allemande. (SIPA)

Rarement une interview d'une personnalité politique européenne aura autant semé le trouble en Allemagne. Depuis 24 heures, elle a provoqué beaucoup de réactions sur la toile, et beaucoup de commentaires catastrophés en "off" de hauts responsables qui se disent "choqués". Marine Le Pen a accordé à l'hebdomadaire de référence Der Spiegel un long entretien, paru ce lundi 2 juin. Titré "Attention, Mme Merkel", il a provoqué dès hier un grand émoi dans les rédactions. La phrase retenue par la plupart des quotidiens allemands, et mise en exergue: "Je veux détruire l'Union européenne".

Le tabloïd Bild se demande en "une" "qui est cette femme devant laquelle l'Europe tremble?". L'hebdomadaire Stern note que la patronne du Front National s'exprime de manière "directe et décomplexée ».

"l'Europe c'est la guerre"

De fait, Marine Le Pen ne mâche pas ses mots. Après avoir affirmé que "la France" voulait "reprenre son destin en main", elle assène que "l'Europe c'est la guerre" (économique), mais aussi "un monstre antidémocratique" et qu'elle veut "éviter qu'il grossisse plus encore".

Mais ce sont surtout ses saillies contre l'Allemagne qui choque outre-Rhin. S'agissant de la politique menée par Angela Merkel, elle estime qu'elle est "bonne pour l'Allemagne mais nuisible pour tous les autres pays". Marine Le Pen n'hésite pas à tacler la chancelière allemande: "Elle croit qu'on peut faire de la politique contre la volonté des populations", mais, prévient-elle "si elle ne voit pas les souffrances auxquelles sont soumises les autres peuples européens, l'Allemagne se fera détester." Elle agite le spectre d'une implosion de l'Europe et insiste sur cet "euro fort" qui "ruine" la France.

Une différence de cœur

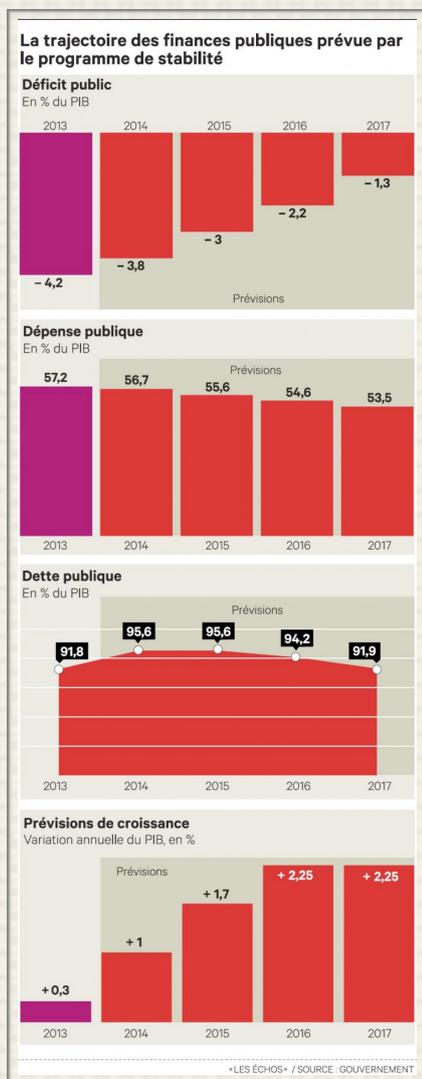
Marine Le Pen touche ainsi à deux tabous allemands. L'euro que nos voisins veulent stable, et dont ils refusent de faire varier le taux de change. Et surtout l'image de l'Allemagne au sein du Vieux continent. En 2011-2012, après la crise grec et les manifestations contre l'Allemagne, Berlin a envoyé ses diplomates prêcher la bonne parole dans toute l'Europe pour répéter, rabâcher même que le pays n'a aucune visée hégémonique.

La présidente du Front national frappe fort. Et n'hésite pas à conclure, au grand dam de nos voisins, que si l'Allemagne est le "cœur économique de l'Europe", la France en est "son cœur politique".

challenges.fr

V) Déficit : pourquoi Bruxelles ne sanctionnera pas Paris

Anne Bauer / Correspondante à Bruxelles



La Commission devrait ménager la France dans ses recommandations aujourd'hui.

L'Hexagone est vu comme un malade à aider plutôt qu'à sanctionner.

Ni délai supplémentaire ni sanction. La France devrait passer entre les gouttes aujourd'hui à Bruxelles, en dépit de ses difficultés à redresser ses finances publiques. Tout juste élu eurodéputé par les Finlandais, le commissaire européen aux Affaires économiques, Olli Rehn, présente cet après-midi ses recommandations annuelles sur les réformes budgétaires et structurelles que doit mener chaque pays de l'Union. Avant de quitter son poste à la fin du mois pour rejoindre le Parlement de Strasbourg, il aura la satisfaction de confirmer le retour de la croissance et le spectaculaire redressement des comptes publics en Europe. Alors qu'il y a deux ans, 17 Etats sur 28 affichaient des déficits supérieurs à 3 % de leur PIB, ils ne sont plus que 8 à ne pas respecter le pacte de stabilité. Le Royaume-Uni et la Croatie hors de la zone euro, Chypre, l'Espagne, l'Irlande, le Portugal, la Slovénie, et... la France dans la zone euro. Plusieurs pays vont sortir de la « procédure de déficit excessif », c'est-à-dire d'une surveillance rapprochée des autorités européennes.

Choc du vote extrémiste

La France, au contraire, qui avait obtenu en juin 2013 un délai de deux ans pour ramener son déficit sous la barre des 3 %, est l'objet de toutes les attentions. Elle confirme malheureusement son retard dans l'assainissement de ses comptes. La Commission devrait lui répéter que, sauf mesures supplémentaires, elle n'estime pas les efforts suffisants. Après un déficit de 4,3 % en 2013, la Commission européenne prévoyait début mai un déficit de 3,9 % cette année et d'encre 3,4 % en 2015. Soit un réel dérapage par rapport à la trajectoire préconisée en 2013 (3,6 % en 2014 et 2,8 % en 2015). Toutefois, le Premier ministre Manuel Valls a promis de rectifier l'écart avec 4 milliards d'économies supplémentaires dans le projet de loi de finances rectificative qui sera dévoilé le 11 juin prochain, tandis que le ministre des Finances, Michel Sapin, a réitéré l'engagement à parvenir à un déficit de 3 % en 2015.

La parole de la France est-elle encore crédible ?

Olli Rehn dira s'il le pense ou non. Quel que soit son verdict, la question des sanctions sera renvoyée à l'an prochain, car il est difficile de sanctionner un mauvais élève par anticipation. « On a encore un an pour faire nos preuves », rappelle-t-on à Bercy.

Et le climat a changé. Avec le plan d'économies de 50 milliards d'euros, le pacte de stabilité, la fusion des régions en passe d'être dévoilée (lire page 4), le vent de la réforme tant attendu semble enfin souffler en France. Par ailleurs, la poussée du vote extrémiste aux élections européennes a ébranlé les tenants de la rigueur. « Un tel vote en France, pays fondateur de l'Europe, nous surprend, nous fait mal et peur », confie un ambassadeur en poste à Bruxelles.

Mardi dernier lors du Conseil européen, François Hollande a appelé l'Europe à se réorienter, sans toutefois demander de délai supplémentaire pour la France. Insistant sur le fait que l'Hexagone devait se réformer dans son intérêt. Il a ainsi promis d'accélérer la réforme territoriale, « pas parce que la Commission nous le demande mais parce qu'il faut adapter au XXI^e siècle des structures qui datent du XIX^e ».

Du côté des partenaires, on semble prêt à ménager le « malade ». « Je ferai tout pour qu'il existe de la croissance et de l'emploi en France, sans quoi la zone euro ne se stabilisera pas », a promis mardi soir la chancelière Angela Merkel.

Anne Bauer, Les Echos
Bureau de Bruxelles

Le calendrier

Juin 27 « recommandations » sont publiées aujourd'hui. Une pour la zone euro et une par Etat membre, sauf pour la Grèce et Chypre, soumis à des programmes d'ajustement économique cosurveillés par le FMI et l'Union.

Juillet Ces recommandations, examinées par les dirigeants des Vingt-Huit lors du Sommet européen de fin juin, seront formellement entérinées par les ministres des Finances des Etats membres.

Octobre

Les Etats membres doivent en tenir compte dans leur plan budgétaire et leur programme de réforme pour 2015. Si la Commission estime qu'un projet budgétaire n'est pas conforme à l'objectif assigné, elle peut demander une modification.

VI) Béziers: les enfants de chômeurs privés d'accueil à l'école avant 8h30

Alexandra Gonzalez



Robert Ménard est devenu le maire de Béziers lors des dernières élections, avec le soutien du Front national. (Sylvain Thomas - AFP)

Lui parle de simples "économies", l'opposition, elle, crie à la discrimination. Le maire de Béziers, Robert Ménard, élu avec le soutien du FN, a annoncé lors du **dernier conseil municipal** une nouvelle règle pour les 54 écoles primaires de la ville: à partir de la rentrée prochaine, les activités périscolaires seront réservées aux enfants dont les deux parents travaillent. Exit les autres écoliers.

Dans les faits, cette nouvelle réglementation concerne uniquement l'étude surveillée de 7h35 à 8h30 le matin, que le maire a supprimée. Désormais, il n'y aura qu'un simple "accueil" des petits élèves avant le début des cours, à condition que les parents montrent patte blanche à travers un contrat de travail. Une règle qui concerne déjà l'école maternelle, et qui jusqu'à présent n'avait pas créé de polémique, assure-t-on à la mairie.

Joint par BFMTV.com, Robert Ménard assume avec virulence cette décision. "Actuellement, seuls 320 élèves sur 6.500 assistent à l'étude surveillée. Voilà pourquoi je la supprime. Quant à réserver l'accueil aux enfants de parents qui ont un emploi, cela me semble être une évidence. Je ne crois pas qu'il y ait des tonnes de rendez-vous pour des entretiens d'embauche avant 8h30! Et si le cas se présente, nous accorderons évidemment une dérogation ponctuelle pour accueillir l'enfant."

Des économies sur l'étude, des dépenses sur les blouses

Aimé Couquet, conseiller municipal d'opposition

à Béziers, et membre du PCF, est celui par qui la révolte gronde sur ce sujet. Vendredi dernier, l'élu a écrit au sous-préfet. Il souhaite l'intervention de l'Etat sur cette délibération **et sur deux autres**, qu'il juge contraires à la loi. "Le service public doit être le même pour tous! Le Conseil d'Etat a statué là-dessus le 10 mai 1974. Je souhaite que le tribunal administratif juge cette règle qui vise, encore et toujours, à pointer du doigt ceux qui ne travaillent pas", regrette l'homme politique, joint par BFMTV.com.

Pourquoi le maire a-t-il pris une telle décision? "Je veux faire des économies dans cette ville", plaide Robert Ménard, "et je le fais dès que je juge qu'une dépense est secondaire. Là, nous n'aurons plus à payer des enseignants le matin pour assurer cette heure d'étude, qui au fond, ne sert pas à grand-chose. Les élèves n'ont pas envie de faire des devoirs à 7h35".

Pourtant, dans le domaine de l'éducation, Robert Ménard ne fait pas des économies sur tout. En effet, le maire de Béziers vient de décider d'une nouvelle dépense: celle qui permettra de financer **la fabrication de blouses pour les élèves** qui le souhaitent, brodées du blason de la ville. "Ca, je pense que c'est nécessaire, notamment pour gommer les inégalités sociales entre les écoliers", nous confie le maire. Etrange lorsqu'il s'agit en même temps de barrer l'accès à l'étude surveillée du matin aux enfants de chômeurs.

bfmtv.com

A Suivre...
La Presse en
Revue